

Fiche de la Commission Sorties hebdomadaires et à la journée

1. Sorties Hebdomadaires

- Départ de la Maison des Associations Arzon
- L'encadrement s'organise au moment du départ avec les membres présents qui choisissent pour chaque groupe : un « **capitaine de route** » et un « **serre-file** » qui veillent à ce que la vitesse du groupe soit adaptée à celle du moins rapide.
- Les randonnées se déroulent sur voie et/ou chemins ouverts à la circulation, dans le strict respect du Code de la Route et des règlements pris par les autorités de police compétentes, sans priorité de passage ni mise en place de signaleurs, sans classement ni mesure de performance.
- Le respect de l'environnement s'impose à tous les participants.

VTC : 2 groupes seront constitués en fonction des participants

Sorties du jeudi :

(Du 1^{er} mai au 30 septembre)

- Départ à 9h00 distance 45 à 60 km
- Départ à 10h00 distance 30 à 40 km

(Du 1^{er} octobre au 30 avril)

- Départ à 14h00 distance 45 à 60 km
- Départ à 14h00 distance 30 à 40 km

Sorties du dimanche :

- Départ à 10h00 distance 30 à 40 km (Toute l'année)

Route : 2 groupes seront constitués en fonction des participants

(1) Distance 60 à 80 km / (2) Distance 45 à 60 km

Sorties du mardi :

- Du 15 avril au 14 octobre départ 9h00 **(1)** et 10h00 **(2)**
- Du 15 octobre au 14 avril départ 14h00 **(1 & 2)**

Sorties du samedi :

- Toute l'année départ 9h00 **(1)** et 10h00 **(2)**

2. Sortie à la journée

- La Commission propose en novembre au Conseil d'Administration les projets et dates des sorties à la journée VTC et Route prévues pour l'année suivante afin qu'elles soient inscrites aux calendriers du VLA et du CCAA
- La commission fait valider systématiquement, devis et engagement du VLA par le Président et le Trésorier lorsque des frais de déplacement sont prévus.
- La Commission s'appuie sur les conseils du Délégué Sécurité Club pour l'élaboration des circuits et de tous autres déplacements à vélo.
- La commission informe de ces programmes et adresse un compte rendu de ses activités au Délégué Communication.
- La Commission tient à jour la liste des participants.
- La commissions organise pendant ces sorties les visites et les moments de convivialité.

3. Tous à Vélo

1. Sur décision du Conseil d'Administration, la Commission organise le **« Tous à Vélo »** d'Arzon selon les modalités et orientations du Conseil d'Administration.
2. S'agissant de la communication, en relation avec le Délégué Communication la Commission peut utiliser les supports proposés par la Fête Nationale du Vélo téléchargeables sur internet, le site de la FFCT rubrique « Ou Irons Nous », les supports du VLA (bâches, affichettes), la presse écrite, le site du et la messagerie du VLA, etc...
3. La commission propose pour cet événement un ou plusieurs circuits et éventuellement un « Pot de l'Amitié ».
4. La Commission veille à ce que les assurances indispensables à l'organisation de cette journée aient bien été contractées par le Président et Le Trésorier du VLA , auprès de la FFCT.

ⁱ Fiche n° 8 mise à jour le 2 mai 2018